



Annnonce de vacance de poste : président du Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption

Le Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption dans les transactions commerciales internationales (le Groupe de travail) est un organe multilatéral responsable du suivi de la mise en œuvre de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales (la Convention) et des instruments anti-corruption connexes. La Convention est le seul instrument international juridiquement contraignant de lutte contre la corruption ciblant l'offre de pots-de-vin à des agents publics étrangers. Le Groupe de travail, autorité reconnue dans la lutte contre la corruption transnationale, est composé de 44 pays Parties et fait office de Conférence des Parties à la Convention. Grâce à un processus de suivi ouvert et dirigé par les pairs, le Groupe de travail veille à ce que les pays Parties respectent pleinement leurs obligations internationales en matière de lutte contre la corruption transnationale. Ce processus de suivi débouche sur des recommandations que l'on trouve dans les rapports par pays, disponibles à l'adresse suivante : [Rapports par pays sur la mise en oeuvre de la convention de lutte contre la corruption de l'OCDE \(oecd.org\)](https://www.oecd.org/corruption/anti-bribe-reports/).

Le Groupe de travail élabore également des bonnes pratiques, notamment par le biais d'études horizontales et thématiques, afin de prévenir et de détecter la corruption transnationale et d'appliquer les lois sur la corruption transnationale. Le cas échéant, le Groupe de travail collabore avec les pays non-membres, les autres organes de l'OCDE, les organisations internationales, les entreprises et la société civile. Enfin, le Groupe de travail offre, en marge de ses réunions, un forum aux responsables de l'application des lois pour discuter des bonnes pratiques et des enjeux horizontaux concernant les enquêtes et les poursuites en matière de corruption transnationale.

Le Groupe de travail souhaite désigner une personne dynamique pour devenir son nouveau président afin de diriger ses réunions trimestrielles qui ont lieu pendant une semaine (en mars, juin, octobre et décembre) et d'autres événements si nécessaire.

Responsabilités principales

Les principales responsabilités du président, qui travaille en étroite collaboration avec la Division de la lutte contre la corruption de l'OCDE faisant office de Secrétariat du Groupe de travail, incluent :

- Présider ou diriger les discussions du Groupe de travail pendant et entre les réunions plénières.
- Diriger le Groupe de travail dans l'accomplissement de son travail, y compris les activités liées au mécanisme de suivi par les pairs (par exemple, soutenir la discussion et l'adoption des rapports d'évaluation, participer à des missions de haut niveau et envoyer des correspondances au nom du Groupe de travail), et proposer des solutions de manière proactive si nécessaire.
- Jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration et le suivi de la politique, des bonnes pratiques et des standards pour le Groupe de travail.
- Représenter, le cas échéant, le Groupe de travail dans les forums internationaux pertinents et collaborer avec des parties prenantes concernées.
- Diriger les travaux du Groupe de gestion du Groupe de travail, qui fait office d'organe de réflexion pour aider le président à mener les travaux en cours et à préparer l'ordre du jour et les documents des réunions plénières.

Profil du/de la candidat(e)

Les candidats doivent être citoyens d'un pays Partie à la Convention¹ et soutenus par une Partie à la Convention, qu'ils aient ou non la nationalité de cette partie. Les Parties peuvent soutenir autant de candidats qu'elles le souhaitent.

¹ Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Corée, Costa Rica, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande,

Le/la candidat(e) idéal(e) devrait:

- Faire preuve d'une expertise juridique technique, d'une vaste expérience professionnelle dans le secteur public ou privé ou d'une formation universitaire approfondie, de préférence en matière de corruption internationale et de corruption d'agents publics étrangers. Une connaissance approfondie du cadre juridique international et des lois nationales visant à lutter contre les crimes économiques et financiers serait un atout majeur.
- Être capable d'adopter une approche rigoureuse et analytique et de développer une compréhension approfondie de toutes les questions qui se posent.
- Être neutre, indépendant(e) et impartial(e).
- Avoir une expérience à l'international, ainsi que des capacités de direction, de représentation, de négociation, de résolution de problèmes et de recherche de consensus, si possible dans des forums multilatéraux.
- Parler couramment au moins l'une des deux langues officielles de l'OCDE (l'anglais et le français). Une capacité pour communiquer dans l'autre et dans d'autres langues serait considérée comme un atout.
- Démontrer une volonté, une disponibilité et une capacité à exercer ces fonctions et diriger le processus d'évaluation des Parties ainsi que d'autres projets menés par le Groupe de travail sur les politiques de lutte contre la corruption transnationale.

Termes et conditions

Le/la candidat(e) retenu(e) est nommé(e) pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois. Afin de faciliter la transition entre l'actuel et le futur président du Groupe de travail, il est préférable que le/la candidat(e) désigné(e) soit présent(e) aux réunions du Groupe de travail d'octobre et de décembre 2022, au siège de l'OCDE à Paris, puis prenne ses fonctions en janvier 2023. Les frais encourus par le président incombant à l'exercice de ses fonctions lui seront remboursés, sous réserve de la décision du Groupe de travail. Aucune autre forme de compensation ne sera perçue par le président. Le/la candidat(e) retenu(e) sera invité(e) à remplir une déclaration sur les conflits d'intérêts deux fois par an.

Procédure de dépôt de candidature

Les candidats pour le poste doivent soumettre leur Curriculum Vitae et lettre de motivation au Secrétariat du Groupe de travail avant le **31 octobre 2021**.

Les candidatures et les questions doivent être envoyées à :

- M. Patrick Moulette
Chef de la Division anti-corruption
Direction des affaires financières et des entreprises, OCDE
patrick.moulette@oecd.org

Les candidats présélectionnés seront invités à un entretien avec le Groupe de travail lors d'une session plénière confidentielle en mars-juin 2022, et il leur sera demandé de remplir un formulaire sur les conflits d'intérêts fourni par le Secrétariat.

Il s'agit d'une vacance de poste dans le cadre de l'égalité des chances, et les candidatures de tous les candidats qualifiés, citoyens d'une Partie à la Convention, indépendamment de leur origine raciale ou ethnique, de leurs opinions ou croyances, de leur sexe, de leur orientation sexuelle, de leur santé ou de leur handicap, sont les bienvenues.

Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République Slovaque, République Tchèque, Royaume-Uni, Russie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie.